



ÉTUDE DÉTAILLÉE – TNS DIRECT - Place de la Formation

Les entreprises et la formation professionnelle

Cette étude, réalisée au mois d'octobre 2007 (*) par l'institut TNS Direct pour Place de la Formation, a pour objectif de répondre aux trois questions suivantes :

- Quelle image les décideurs du secteur de la formation ont-ils du système de la formation professionnelle ?
- Quelle est leur opinion sur les pistes envisagées par le gouvernement pour réformer la formation professionnelle ?
- Qu'attendent-ils comme solutions concrètes au quotidien ?

(*) Étude effectuée par l'institut TNS Direct, par téléphone, du 9 au 11 octobre 2007, auprès d'un échantillon représentatif de 300 personnes, décideurs du secteur de la formation professionnelle (Directeurs de Ressources Humaines, Directeurs et Responsables de Formation) dans les petites, moyennes et grandes entreprises privées ou publiques, à Paris et en province.



Sommaire

Un panel représentatif

- Page 3 -

Quelle image les entreprises ont-elles de la formation professionnelle ?

- Page 4 -

Ce que pensent les entreprises des pistes envisagées par le gouvernement pour réformer la formation professionnelle

- Page 7 -

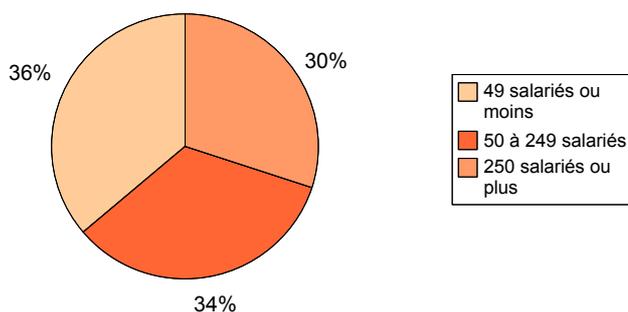
Les solutions concrètes attendues par les entreprises

- Page 13 -

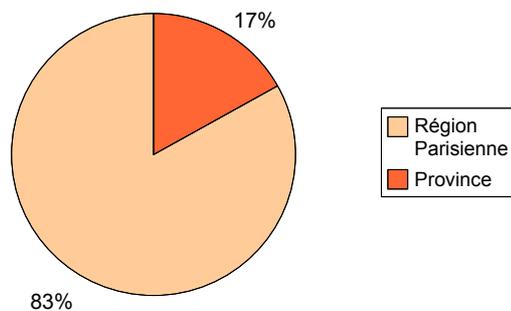


Un panel représentatif

Répartition par taille d'entreprise



Répartition géographique





I. Quelle image les entreprises ont-elles de la formation professionnelle ?

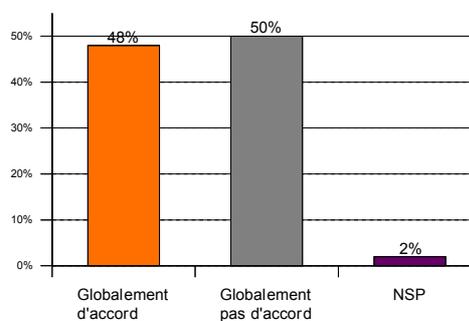
- ➔ Pour une personne sur deux, la formation professionnelle est un système difficile à comprendre.
- ➔ 39% des sondés estiment que la formation professionnelle est un système difficile à utiliser.
- ➔ Les difficultés grandissent proportionnellement à la taille de l'entreprise : 62% des entreprises de plus de 250 salariés estiment que le système est difficile à comprendre.

Question :

Je vais vous citer certaines phrases au sujet de la formation professionnelle en France et pour chacune d'entre-elle, vous me direz si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.

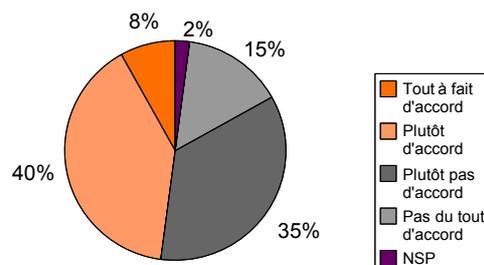
Le système de la formation professionnelle est-il simple à comprendre ?

- Globalement d'accord : 48%
- Globalement pas d'accord : 50%
- NSP : 2%



Détail de la répartition :

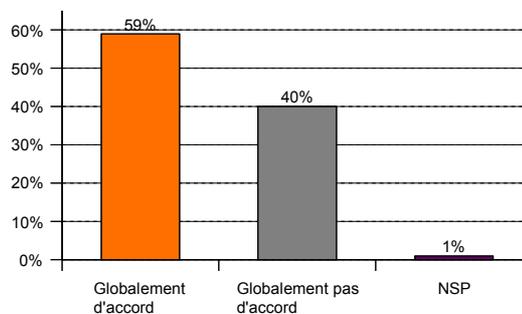
- Tout à fait d'accord : 8%
- Plutôt d'accord : 40%
- Plutôt pas d'accord : 35%
- Pas du tout d'accord : 15%
- NSP : 2%





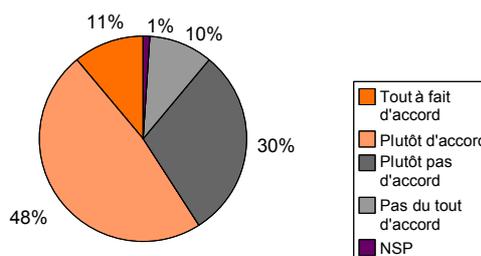
Le système de la formation professionnelle est-il facile à utiliser ?

- Globalement d'accord : 59%
- Globalement pas d'accord : 40%
- NSP : 1%



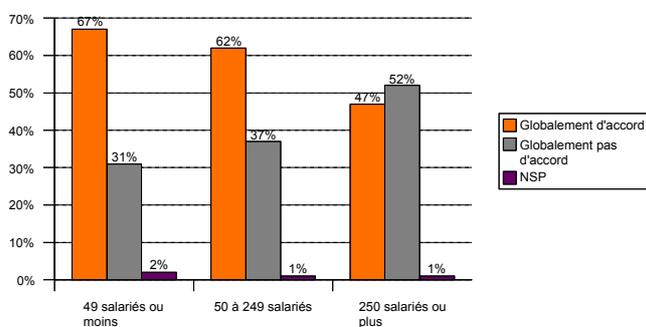
Détail de la répartition :

- Tout à fait d'accord : 11%
- Plutôt d'accord : 48%
- Plutôt pas d'accord : 30%
- Pas du tout d'accord : 10%
- NSP : 1%

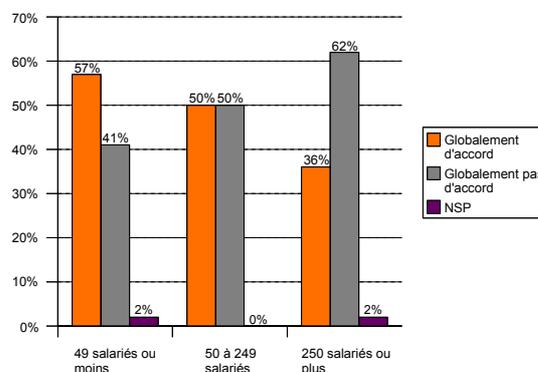


Répartition par tailles d'entreprise

Facile à utiliser ?



Simple à comprendre ?





NB

La difficulté à comprendre et à utiliser le système de la formation professionnelle s'accroît avec la taille de l'entreprise. Cette tendance est encore plus nette pour les entreprises de plus de 250 salariés.

- 62% des entreprises de plus de 250 salariés estiment que la formation professionnelle est difficile à comprendre contre 41% seulement pour les entreprises de moins de 49 salariés. (+ 21 points).
- Nous constatons la même tendance pour la question de l'utilisation de la formation professionnelle. Globalement 40 % des personnes interrogées estiment que la formation professionnelle est difficile à utiliser. Ce pourcentage est supérieur de 12 points (52%) pour les entreprises de plus de 250 salariés, alors qu'il n'est que de 31 % pour les entreprises de 49 salariés ou moins et de 37% pour les entreprises de 50 à 249 salariés.



II. Ce que pensent les entreprises des pistes envisagées par le gouvernement pour réformer la formation professionnelle

- Les entreprises plébiscitent les pistes suivies par le gouvernement pour une nouvelle réorganisation de la formation professionnelle (voir NB en page 9)

- Au hit-parade des mesures attendues :
 - ➔ 95% des personnes interrogées souhaitent un allègement des mesures administratives.

 - ➔ Une rationalisation et une optimisation du financement de la formation professionnelle sont jugées globalement utiles à 93%. (Un chiffre qui atteint 97% dans les entreprises de plus de 250 salariés).

 - ➔ 83% des entreprises souhaitent une mise en concurrence accrue des organismes de Formation.

 - ➔ 75% jugent globalement utile la création d'un compte Emploi qui suivrait les salariés du début à la fin de leur vie active.

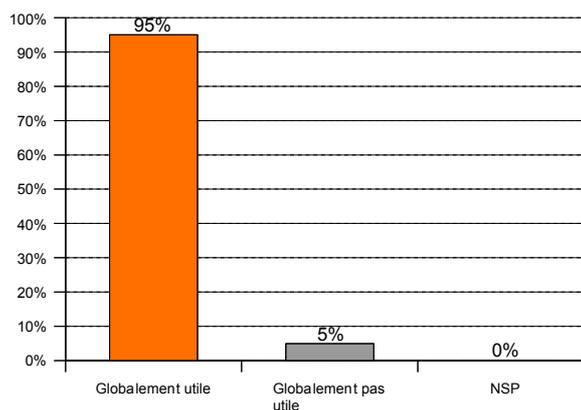


Question :

Pour chacune des pistes suivantes envisagées par le gouvernement pensez-vous qu'elle est très utile, plutôt utile, plutôt pas utile ou pas du tout utile?

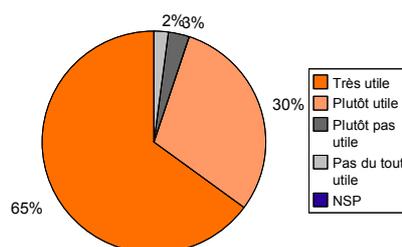
Un allègement des démarches administratives ?

- Globalement utile : 95 %
- Globalement pas utile : 5%
- NSP : 0%



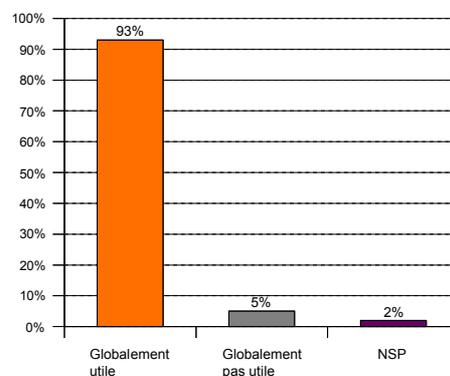
➤ Détail de la répartition :

- Très utile : 65%
- Plutôt utile : 30%
- Plutôt pas utile : 3%
- Pas du tout utile : 2%



Une rationalisation et une optimisation du financement de la formation professionnelle ?

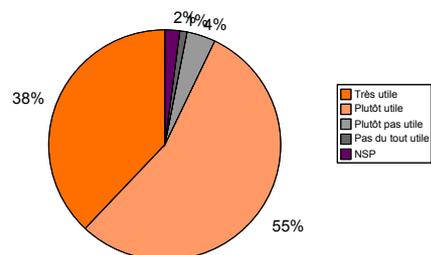
- Globalement utile : 93%
- Globalement pas utile : 5%
- NSP : 2%





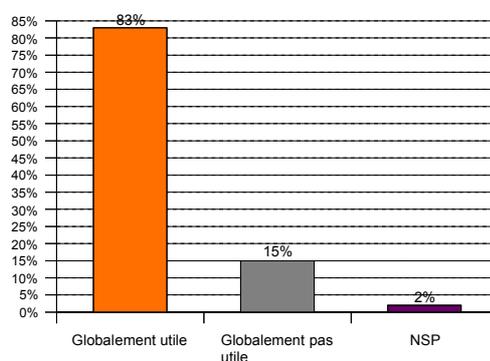
Détail de la répartition :

- Très utile : 38%
- Plutôt utile : 55%
- Plutôt pas utile : 4%
- Pas du tout utile : 1%
- NSP : 2%



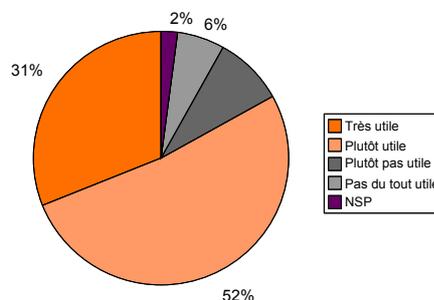
Une mise en concurrence accrue des organismes de formation ?

- Globalement utile : 83%
- Globalement pas utile : 15%
- NSP : 2%



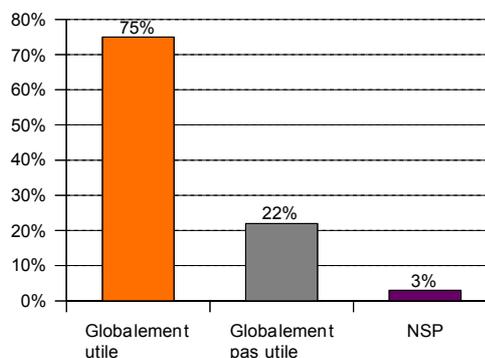
Détail de la répartition :

- Très utile : 31%
- Plutôt utile : 52%
- Plutôt pas utile : 9%
- Pas du tout utile : 6%
- NSP : 2%



La création d'un compte Emploi Formation qui suivrait les salariés du début à la fin de leur vie active ?

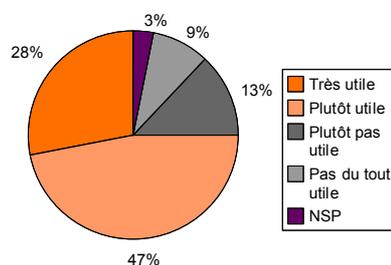
- Globalement utile : 75%
- Globalement pas utile : 22%
- NSP : 3%





Détail de la répartition :

- Très utile: 28%
- Plutôt utile : 47%
- Plutôt pas utile : 13%
- Pas du tout utile : 9%
- NSP : 3%



NB

- Trois ans après la réforme en profondeur de la formation professionnelle (Loi Fillon 2004) notre étude montre une adhésion très forte des entreprises à la nécessité de réorganiser le système de la formation professionnelle.
- Une nouvelle réforme de la formation professionnelle est en préparation. Cette-ci a été initiée par Le président de la République, Nicolas Sarkozy, dans sa lettre de mission adressée le 11 juillet dernier à Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, « *Dans tous les domaines, la France doit accroître le niveau de qualification de ses emplois. Aussi, le complément logique et indispensable de la réforme de l'enseignement supérieur actuellement engagée [...] est-il la réforme de la formation professionnelle* ».
- Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi a annoncé qu'elle souhaitait réorganiser la formation professionnelle afin de "façonner un marché du travail fluide, réactif et inclusif" (journal Les Échos - 23 août 2007) :
 - La ministre propose la création d'un "compte emploi-formation" qui compléterait, le Droit Individuel à la Formation (DIF) en faisant en sorte que les salariés, lorsqu'ils changent d'entreprise, emportent avec eux leurs heures de formation.
 - Concernant le financement de la formation, le gouvernement souhaite proposer « une rationalisation et une optimisation du financement et donner plus de poids aux bassins d'emploi. »
 - Côté organismes de formation, Christine Lagarde propose une simplification et une mise en concurrence accrue entre ces derniers.



- Certaines de ces pistes font partie des mesures proposées par la mission commune d'information du Sénat sur le fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle. Dans le rapport du 11 juillet 2007, l'accent est mis sur la lourdeur administrative et le système est jugé pêle-mêle « antiredistributif », « complexe », « cloisonné » et « corporatiste ».

A consulter sur le site internet de Place de la Formation :

www.placedelaformation.com

Le rapport du Sénat (juillet 2007)

La note de veille du Centre d'Analyse Stratégique (juin 2007)

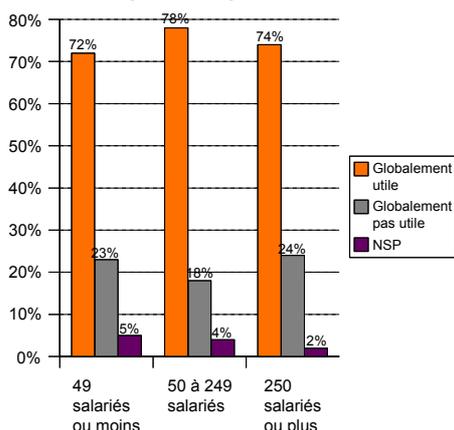


Répartition par tailles d'entreprise

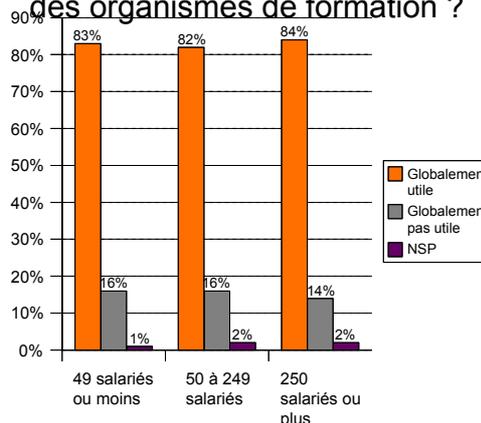
Rappel de la question :

Pour chacune des pistes suivantes envisagées par le gouvernement pensez-vous qu'elle est très utile, plutôt utile, plutôt pas utile ou pas du tout utile ?

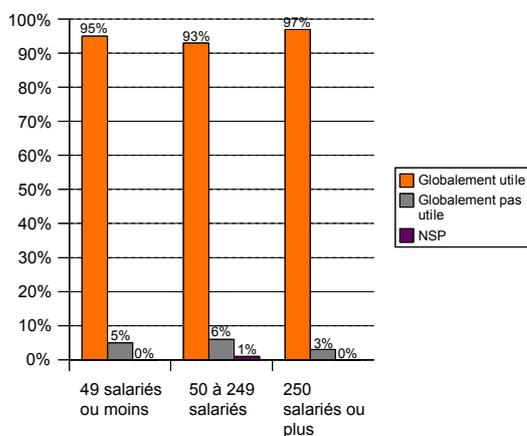
Un compte emploi-formation ?



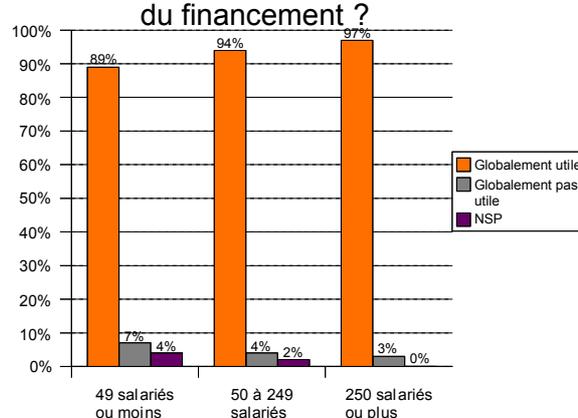
Une mise en concurrence accrue des organismes de formation ?



Un allègement des démarches ?



Une rationalisation et une optimisation du financement ?



NB

La rationalisation et l'optimisation du financement de la formation est une mesure jugée indispensable pour les grandes et très grandes entreprises.

Si cette mesure est jugée globalement utile à 93% par l'ensemble des sondés, elle atteint 97 % (plus 4 points) pour les entreprises de 250 salariés et plus, contre 89 % pour les entreprises de 49 salariés ou moins. Les entreprises de 50 à 249 salariés sont dans la moyenne avec 94%.



III. Les solutions concrètes attendues par les entreprises

- **Les entreprises se prononcent à une très grande majorité pour des solutions concrètes et pratiques.**

- **Les décideurs du secteur de la formation professionnelle plébiscitent la personnalisation et l'aide extérieure.**

- **Au hit-parade des solutions attendues :**
 - ➔ **65% des sondés souhaitent des catalogues de formation spécifiquement conçus pour leur entreprise. Ce chiffre atteint 73% dans les entreprises de 49 salariés ou moins.**

 - ➔ **Un conseil et un accompagnement extérieur, une solution jugée utile pour 62%**

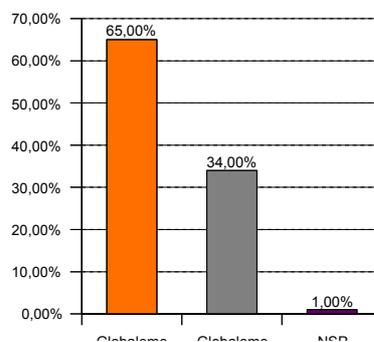
 - ➔ **56% souhaitent la mise en place d'un titre de paiement pour le DIF**



Question : Pour chacune des solutions suivantes, pensez qu'elle est très utile, plutôt utile, plutôt pas utile ou pas du tout utile ?

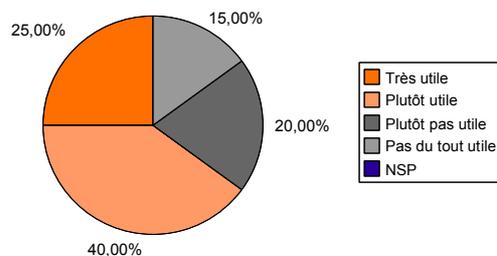
Un catalogue de formations spécifiquement conçu pour votre entreprise ?

- Globalement utile : 65%
- Globalement pas utile : 34%
- NSP : 1%



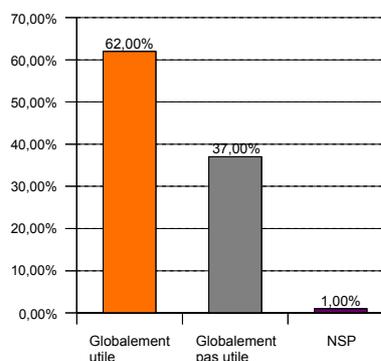
Détail de la répartition :

- Très utile : 25%
- Plutôt utile : 40%
- Plutôt pas utile : 20%
- Pas du tout utile : 15%
- NSP : 0%



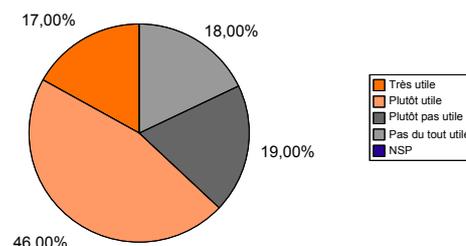
Avoir un conseil et un accompagnement extérieur ?

- Globalement utile : 62%
- Globalement pas utile : 37%
- NSP : 1%



Détail de la répartition :

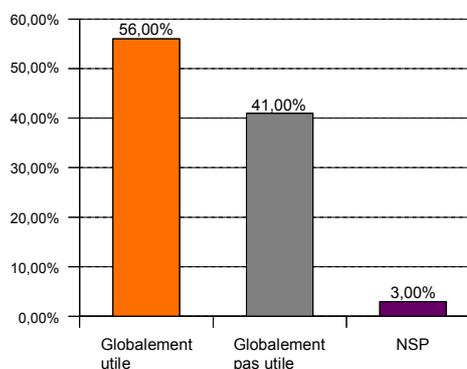
- Très utile : 17%
- Plutôt utile : 46%
- Plutôt pas utile : 19%
- Pas du tout utile : 18%





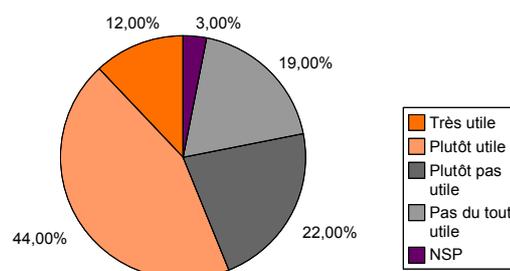
La mise en place d'un titre de paiement pour le DIF au profit des salariés (*) à l'image des tickets restaurants ?

- Globalement utile : 56%
- Globalement pas utile : 41%
- NSP : 3%



Détail de la répartition :

- Très utile : 12%
- Plutôt utile : 44%
- Plutôt pas utile : 22%
- Pas du tout utile : 19%
- NSP : 3%



NB

(*) La loi du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social et portant sur la création du DIF avait prévue dans son article 8, la création d'un titre spécial de paiement permettant à l'employeur de s'acquitter de ses obligations relatives aux frais de formation dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF).

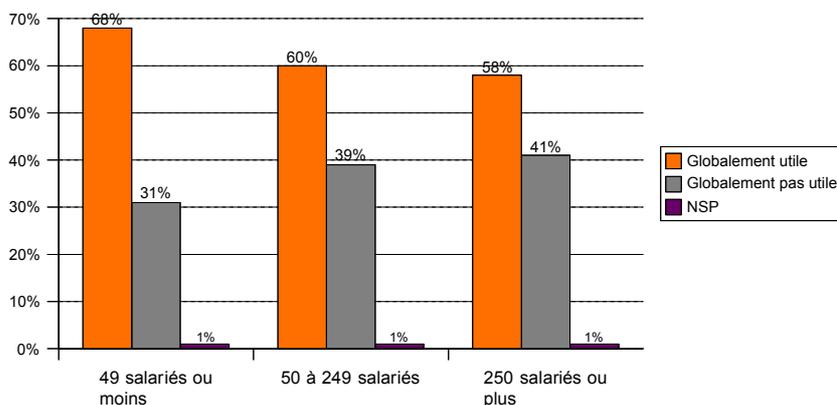
Ce titre-formation, qui n'a jamais vu le jour, avait pour objectif de simplifier les formalités administratives liées au DIF, notamment pour les petites et moyennes entreprises.

Pour plus d'information sur le DIF, voir les résultats de l'étude réalisée en juin 2007 sur l'application du DIF dans les entreprises sur le site www.placedelaformation.com

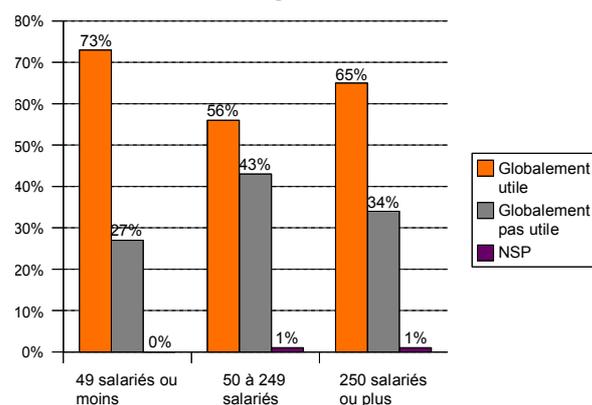


Répartition par tailles d'entreprise

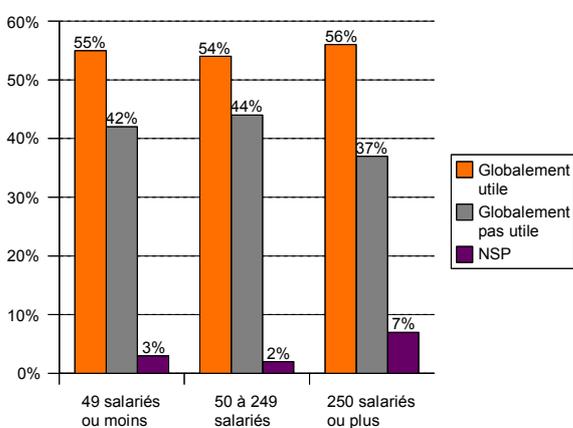
Un conseil et un accompagnement extérieur



Un catalogue sur mesure



Un titre de paiement pour le DIF





NB

La répartition par tailles d'entreprise permet de constater que les deux solutions les plus plébiscitées (la création d'un catalogue de formation et l'accompagnement extérieur) le sont plus encore par les petites entreprises.

La création d'un catalogue spécifique jugée globalement utile par 65% des personnes interrogées, atteint un score de 73% (plus 8 points) pour les entreprises de 49 salariés ou moins.

La solution d'un conseil et d'un accompagnement extérieur est jugée utile à 68% par les entreprises de 49 salariés ou moins contre 62 % pour l'ensemble des personnes interrogées.